

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 42255 B1** (51) Cl. internationale : **F16G 3/04; F16G 3/02**

(43) Date de publication :
31.12.2019

(21) N° Dépôt :
42255

(22) Date de Dépôt :
13.06.2016

(30) Données de Priorité :
25.06.2015 FR 1501342

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/FR2016/051423 13.06.2016

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP16741656.9

(71) Demandeur(s) :
MLT Minet Lacing Technology, Rue Michel Rondet ZI du Clos Marquet 42400 Saint-Chamond (FR)

(72) Inventeur(s) :
JAKOB, Horst

(74) Mandataire :
MOROCCO INTELLECTUAL PROPERTY SERVICES

(54) Titre : **AGRAFES POUR DISPOSITIFS DE JONCTIONNEMENT DES EXTRÉMITÉS D'UNE BANDE TRANSPORTEUSE**

(57) Abrégé : Les agrafes (1) représentées comportent une pièce en forme générale de U destinée à être fixée à cheval sur une extrémité de bande transporteuse avec débordement de la partie avant courbe, ou nez (1') de l'agrafe. Un tube (3) destiné à être fixé dans la partie concave avant (1'') de chaque agrafe, comporte, fixées à ses extrémités latérales deux joues (4') d'un étrier (4). Ces joues (4') sont réunies à l'arrière par une partie de liaison (4''). La fixation des joues est obtenue par enfilage de perçages (4'b) sur les extrémités latérales du tube (3). Les branches (2', 2'') des agrafes sont munies de trous de passage (7) destinés à des moyens de fixation à tige (5). Les branches (2', 2'') d'une agrafe sur deux sont de longueur inégale.

Revendications

1. Agrafe (1) destinée à la réalisation de dispositifs de jonctionnement du genre charnière pour les bandes transporteuses, constituée d'une pièce en forme générale de U, découpée dans un feuillard métallique ou dans un autre matériau plat et courbée en forme de U, les agrafes de ces dispositifs de jonctionnement étant placées et fixées à cheval sur les extrémités de bande transporteuse, avec débordement de leur partie courbe par rapport au chant de l'extrémité de bande transporteuse, les rangées d'agrafes disposées côte à côte sur les extrémités respectives de bande transporteuse étant imbriquées l'une dans l'autre, le nez de chaque agrafe d'une des rangées étant dimensionné de manière à trouver place entre deux nez voisins d'agrafes de la rangée antagoniste, une tige de liaison et d'articulation étant passée dans les yeux ainsi formés, lesdites agrafes étant munies d'un anneau, ou tube, de section circulaire logé dans la partie concave courbe du nez de chaque agrafe, lesdits anneaux, ou tubes, servant au passage de la tige de liaison et d'articulation,

caractérisée en ce que

le tube (3) de l'agrafe (1) est muni d'un étrier (4) comportant deux joues et une partie de liaison (4'') reliant les deux joues (4'), chacune des deux joues (4') étant fixée par sa partie avant à une extrémité latérale respective du tube, la dimension des joues (4') étant telle que leurs parties avant fixées au tube (3) peuvent trouver place, avec le tube (3), dans la partie concave avant (1'') de l'agrafe, leurs parties arrière (4'a), et la partie de liaison (4'') étant dimensionnées de façon telle que les chants des parties arrière (4'a) des joues et la partie de liaison (4'') se situent dans un plan situé à l'écart de la partie arrière de la périphérie du tube, ces chants des parties arrière (4'a) des joues et la partie de liaison (4'') étant ainsi aptes à venir s'appliquer contre le chant (8) de l'extrémité (9) de bande transporteuse concernée.

2. Agrafe selon la revendication 1

caractérisée en ce que

la fixation des joues (4') de l'étrier (4) sur le tube (3) est réalisée au moyen d'un perçage (4'b) pratiqué dans la partie avant de chacune des joues (4') de l'étrier (4), chacun de ces perçages (4'b) étant enfilé avec bridage sur une des extrémités latérales

du tube (3), le diamètre des perçages (4'b) pouvant être, dans ce but, très légèrement inférieur au diamètre extérieur du tube.

3. Agrafe selon la revendication 2 caractérisée en ce que la fixation des joues (4') de l'étrier (4) est confortée par une soudure.

4. Agrafe selon la revendication 2 ou 3 caractérisée en ce que les bords du tube sur lequel sont enfilées les joues (4') de l'étrier (4) sont rabattus, ou rivetés contre la face extérieure de chacune des joues (4') de l'étrier (4).

5. Agrafes selon l'une des revendications 2 à 4 caractérisées en ce qu'elles sont reliées latéralement par des ponts (10) réalisés dans leur propre matière de manière à être juxtaposées côte à côte en constituant des ensembles d'agrafes dont les parties avant courbes (1') sont alignées dans la direction transversale.

6. Agrafes selon la revendication 5 caractérisées en ce qu'elles constituent des ensembles d'agrafes comportant au moins deux agrafes.

7. Agrafes selon la revendication 6 caractérisées en ce que dans les ensembles d'agrafes juxtaposées dont les parties courbes sont alignées dans la direction transversale, une agrafe sur deux agrafes juxtaposées a des branches plus courtes que celles de l'agrafe contiguë, ou des agrafes contiguës.

8. Agrafes selon la revendication 5 ou 6 caractérisées en ce que dans les ensembles d'agrafes juxtaposées dont les parties avant sont alignées dans le sens transversal, les trous de passage (7) de moyens de fixation à tige d'une agrafe sur deux agrafes juxtaposées sont décalés dans la direction longitudinale par rapport aux trous de passage de moyens de fixation à tige de l'agrafe contiguë, ou des agrafes contiguës.